

Réf: Dossier 337718

Avis de constitution

SOCIETE « KESSE DOSSO LACINA » en abrégé « KDL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC CANARI NON
LOIN DU RESTAURANT CANARI, Lot 85, Ilot 905

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KESSE DOSSO LACINA » en
abrégé « KDL »

Objet : TRANSPORT DES PERSONNES, COMMERCE
GENERAL ,PRESTATION DE SERVICE DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée. Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC CANARI NON
LOIN DU RESTAURANT CANARI, Lot 85, Ilot 905

Dirigeant(s) M DOSSO LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07131 du 30/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51130/GTCA/RC/2024 du 30/08/2024

